

**Sujet :** [INTERNET] Enquête d'utilité publique installation usine Verbrugge sur la ZI de Templemars

**De :** <pierre.machu@wanadoo.fr>

**Date :** 09/11/2019 17:14

**Pour :** <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur.

J'ai pu vous voir ce matin samedi 9 novembre 2019 dans le cadre de l'enquête publique pour l'implantation de la société Verbrugge dans la ZI de Templemars.

Je n'étais pas seul évidemment et voici mes observations quant à cette implantation, les voici ci-dessous :

1. Le manque d'information. Même si toute la procédure habituelle a été suivie, il serait temps de trouver d'autres moyens plus modernes et plus efficaces que le placardage d'affiches à la mairie et la publication d'annonces légales dans la presse locale. La plupart des gens n'ont eu que quelques jours voire moins pour prendre connaissance du dossier qui de plus est très technique et copieux à assimiler et n'ont connu la nouvelle que par un tract de la liste d'opposition, candidate sans doute aux prochaines élections.
2. Malgré l'étude qui essaye de rassurer et noie sous des montagnes de chiffres et d'études, il y aura quand même des rejets dans l'atmosphère. Les taux bien sûr seront en-dessous des maximaux légaux mais ces rejets viendront s'ajouter à la pollution déjà existante qui est loin d'être nulle. Le département du Nord étant malheureusement un des départements les plus pollués de France. Nous sommes installés à Templemars pour profiter d'un air supposé être meilleur qu'en ville mais la pollution nous rattrape.
3. L'étanchéité de l'installation sera vérifiée par qui ? Il serait avisé de faire une étude du sol de la société Verbrugge quand elle aura quitté les lieux à Lille, les résultats pourraient être intéressants. La commune de Templemars est située à côté voire au-dessus des champs captants. Sommes nous sûrs qu'aucune fuite ne viendra polluer la nappe phréatique à plus ou moins long terme ? Ne devrait-on pas appliquer le principe de précaution dans ce cas précis et essayer de trouver un autre site moins proche des nappes phréatiques bien entamées par la sécheresse.
4. Si les camions approvisionnant la société pouvaient éviter de passer par Vendeville, ce serait mieux pour les habitants de cette commune. La trajet par l'A1, et la sortie à l'échangeur de Seclin, puis la route qui contourne Seclin et enfin la départementale qui arrive directement à la ZI serait un moindre mal, bien que je ne sois pas certain que les habitants du quartier de Burgault à Seclin apprécient cette alternative.

Vous l'aurez deviné j'émet un avis défavorable à cette implantation car elle sera très proche des écoles à vol d'oiseau et la santé de tout le monde et surtout celle de nos enfants prévaut sur toutes autres considérations.

Bien cordialement

Pierre Machu

8 allée Charles Péguy

59175 Templemars.